

# A.C.M.G

## COMMISSION DE MUSIQUE

RAPPORT DE LA COMMISSION DE MUSIQUE POUR L'ANNÉE 2011.

Mesdames, Messieurs,

Pour mon premier rapport en tant que présidente de la Commission Musicale de l'ACMG, j'ai décidé de commencer par les remerciements. Merci donc à Jean-Claude Velen qui m'a transmis le bébé, fort bien préparé, nourri et éduqué. Trêve de plaisanterie, la commission de musique fonctionne selon des critères bien définis qui ont fait leurs preuves. Je n'ai eu qu'à me glisser à cette place et à continuer le travail parfaitement huilé de mon prédécesseur. Je remercie également nos deux collègues, Jean-Thierry Hostetler et Eric Völki, qui nous aident de leur mieux avec leurs compétences personnelles.

Je remercie également le comité et son président, Eric Kunz, pour toute l'aide apportée au bon fonctionnement de la Commission de Musique.

Voici donc un survol de nos activités de cette année 2011 :

- Réunion des présidents des commissions de musique en janvier, près d'Aarau : cette réunion permet de discuter des problèmes communs aux associations cantonales en matière de formation, de concours, et autres examens, et surtout d'essayer d'y apporter des solutions.
- Rencontre des associations romandes et tessinoise, à Bellinzone. Les commissions de musique des associations se retrouvent pour débattre de divers sujets. Cette année, le Tessin a choisi de nous informer sur leur système de formation des jeunes et sur leurs camps de musique. A l'occasion de cette rencontre, quelques présidents de commission de musique (dont votre serviteur) ont émis le souhait de travailler sur des projets communs aux romands et aux tessinois, sur le long terme. Mais il devient de plus en plus difficile de trouver des espaces-temps communs à tous pour en débattre. Heureusement Internet et les courriels vont nous aider à avancer sur cette voie.
- Rencontre des écoles de musique : elle a enfin eu lieu, à Meyrin le 7 mai. La journée s'est déroulée en 2 temps et dans deux directions. Du côté des jeunes musiciens, la matinée a été consacrée au travail de deux pièces sous la baguette experte de Carlo Cambiaso, et l'après-midi, aux concerts des différentes écoles de musique représentées et à l'exécution des deux pièces travaillées le matin. L'autre direction de cette journée a été faite sous forme de réunion – débat des responsables des écoles de musique autour du plan de formation des jeunes et des examens principalement.
- Examens pour les écoles de musique : cette 12<sup>e</sup> session a eu lieu en juin à Plan-les-Ouates, où la Musique Municipale met gracieusement à disposition ses locaux pour la bonne organisation de ces examens. Nous avons eu 37 candidats de 7 écoles de musique (Plan-les-Ouates, Chêne-Bougeries, Veyrier, Versoix, Meyrin, Collonge-Bellerive et Grand-Saconnex). 20 élèves se sont présentés en solfège, on déplore un échec dans cette catégorie. En ce qui concerne les instruments, 9 certificats élémentaires et 7 certificats secondaires ont été obtenus, un seul candidat ayant échoué. Comme chaque année, nous constatons un excellent travail dans les écoles de musique, une

belle qualité musicale chez ces jeunes musiciens. La commission de musique encourage toutes les écoles de musique à présenter des élèves afin de crédibiliser leur travail. La formation des futurs musiciens de nos sociétés est primordiale et assure la pérennité de celles-ci.

- Concours des jeunes musiciens: le 6<sup>e</sup> concours cantonal des jeunes musiciens a eu lieu au centre musical de Vieuxseux, le 19 novembre dernier. Ce concours est ouvert à tous les musiciens de moins de 25 ans, issus des sociétés de musique genevoises, affiliées ou non à l'ACMG ainsi qu'aux Cadets et à l'Ondine. Les 36 candidats solistes et les deux ensembles se sont présentés devant le jury composé de M. Jean-François Vaney de Gland, professeur de clarinette, et M. Marc-André Barras de Chermignon, professeur de cornet et directeur d'un brass-band. La bonne qualité musicale des candidats a été relevée par les jurés qui ont œuvré pendant toute la journée. Dans la catégorie C, le gagnant aura la possibilité de se présenter au prix suisse de la musique au printemps prochain. Avant la proclamation des résultats, nous avons pu apprécier en démonstration deux percussionnistes. Nous projetons de les intégrer à notre concours ces prochaines années, il faut seulement trouver un bon fonctionnement.
- Formation continue : Une seule élève s'est inscrite à un cours individuel, un contrat est en cours de finalisation afin de concrétiser l'association des 4 éléments entrant en ligne de compte : l'élève, le professeur, la société dans laquelle joue l'élève et l'ACMG. C'est donc en bonne voie et nous serons prêts à accueillir plus de demandes. Un cours d'introduction à la direction commun à Vaud et Genève s'est ouvert à Lausanne. Un élève genevois et 3 vaudois se sont inscrits, mais nous espérons également attirer plus de monde dans les années futures. Il y a un manque flagrant de directeurs formés dans toute la Romandie, les jeunes directeurs ne fonctionnant que pendant une dizaine d'années en général.
- Travail sur le règlement du concours de divertissement : nous nous sommes penchés sur le règlement du concours de divertissement à la suite de la première édition qui avait posé quelques problèmes de jeunesse. Lors de la Table Ronde organisée en octobre, les personnes présentes ont émis quelques bonnes suggestions qui amélioreront grandement ce règlement.
- Fonds Romand de Composition : je participe régulièrement aux séances de la commission qui gère ce Fonds, et représente le canton de Genève. Chaque année, par tournus, le canton concerné commande une œuvre à un compositeur de son canton. La commission suit l'évolution de la composition, le compositeur étant tenu à des règles et à un timing précis. Nous gérons les finances de ce fonds, ainsi que l'édition et la publication des œuvres composées. L'œuvre terminée est enregistrée et présentée en avant première lors de la réunion romande et tessinoise au printemps.
- Nouveaux membres dans la cm : J'ai souhaité élargir la commission de musique en faisant entrer un directeur de société et une personne du monde des tambours. En effet, les directeurs n'étaient plus représentés dans cette commission, les tambours, quant à eux, n'ont jamais eu de représentants officiels si je ne fais erreur. Par conséquent, je souhaite la bienvenue à M. Claude Surdez et Jean Chappaz. Nous vous les présenterons un peu plus tard dans cette assemblée.

A toutes les sociétés de l'ACMG, je souhaite une excellente année musicale. J'espère vous rencontrer lors de vos concerts et autres manifestations. Je vous remercie pour votre attention.